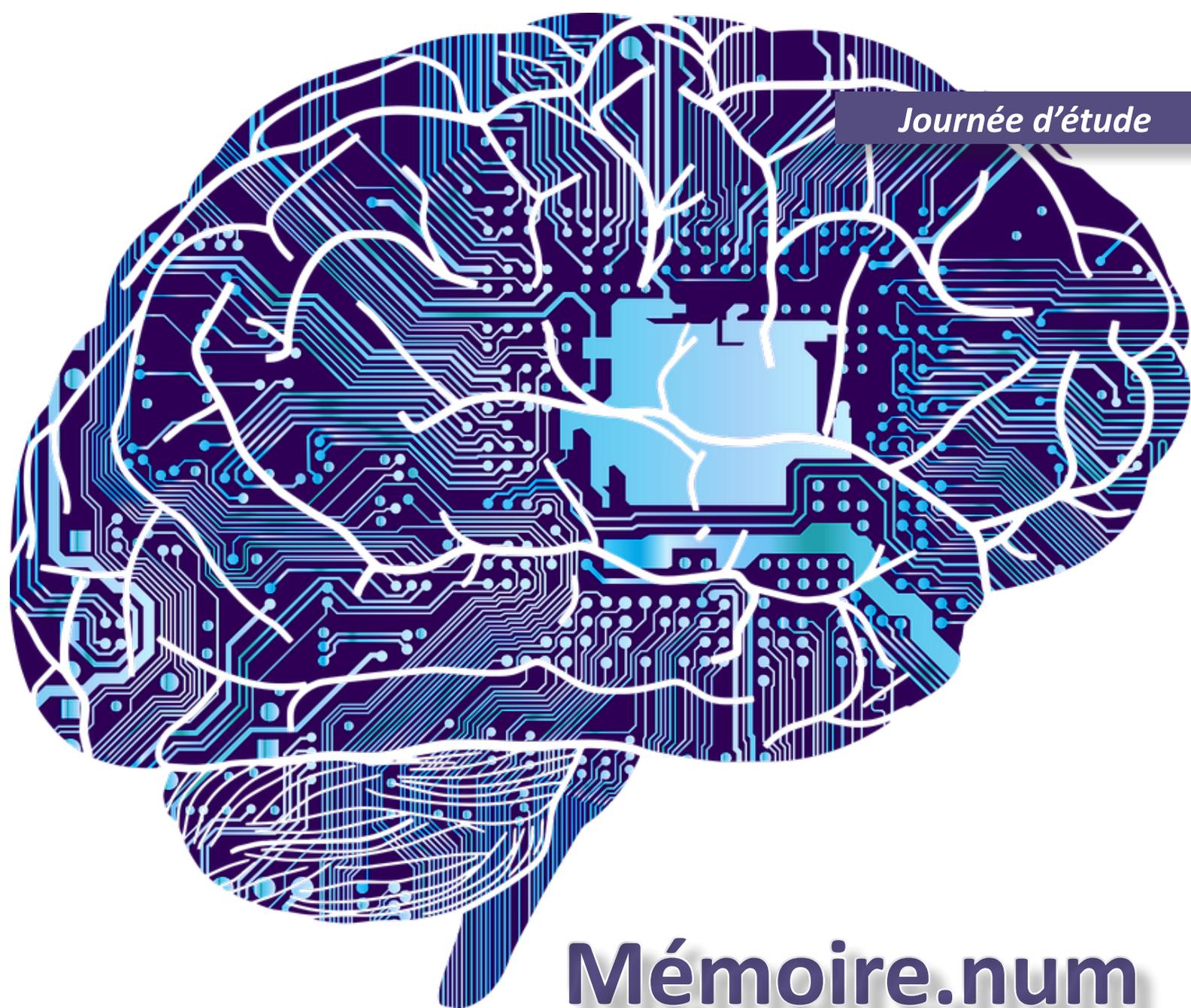


Journée d'étude



Mémoire.num

Entre collecte et oubli, enjeux sociétaux et professionnels

Avec des conférences de

- **Alessandro DE FALCO**, legal specialist chez Google France
- **Louise MERZEAU**, Professeure en Sciences de l'Information et de la Communication à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Mardi 13 décembre 2016

FSESJ Campus Fonderie - Amphi 2
16, rue de la Fonderie - 68093 Mulhouse

Journée d'étude organisée par le laboratoire CRESAT EA 2426

Comité d'organisation : Marc JAHJAH, Carsten WILHELM, Timothée EUVRARD

U H A M U L H O U S E



CAMPUS FONDERIE



Programme

Matinée

8h45 - 9h00 : Accueil

9h00 - 9h15 Mot de Bienvenue et Présentation de la journée

9h15 - 10h45 : Conférences

9h15 - 10h00 Alessandro DE FALCO, *Legal specialist* - Google France

10h00 - 11h45 Louise MERZEAU, Professeure en Sciences de l'Information et de la Communication - Université Paris Ouest Nanterre La Défense

10h45 - 11h00 : Pause Café

11h00 - 12h15 : Table ronde - *Données personnelles, enjeux politiques et juridiques de l'économie numérique*

Animation Marc JAHJAH, Docteur en Sciences de l'Information et de la Communication - ATER UHA / CRESAT

Camille DESENCLOS, Maître de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication et responsable de la spécialité archivistique - UHA / CRESAT : *Une exception au droit à l'oubli : la collecte des données personnelles par les services d'archives*

Karine FAVRO, Maître de conférence HDR en Droit public - UHA / CERDACC : *Point juridique*

Discussion avec Alessandro DE FALCO & Louise MERZEAU

12h15 - 14h00 : Pause Déjeuner

Après-midi

14h00 - 15h30 : Interventions - *Médiatisation de la mémoire, pratiques et enjeux*

Claire SCOPSI, Maître de conférence à l'Institut National des Techniques de la Documentation (CNAM Paris) : *Présentation du projet « Passerelles de mémoire »*

Rolf KAILUWEIT, Professeur de Linguistique et Sciences des Médias et de la Communication - Université de Freiburg : *L'amitié digitale et l'enjeu de la mémoire*

Catherine ROTH, Docteur en Sciences de l'Information et de la Communication, professeure agrégée d'allemand - CRESAT : *Les médias de la mémoire*

Mélanie ANTOINE, Réalisatrice chez « Les Voix d'Ici : L'audioguide des habitants » : *présentation du Projet [www.lesvoixdici.fr]*

15h30 - 16h00 : Table ronde générale

Animation Carsten WILHELM, Maître de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication - UHA / CRESAT

Tous les intervenants et questions du public

16h00-16h15 : Clôture - Louise MERZEAU

Argumentaire

Cette journée fait suite aux travaux du CRESAT autour de l'interprétation des données (Projets Traces 2013), des méthodes digitales (JE 2015), du projet CUMEN 2016-2017 et à son programme de recherche pluriannuel interdisciplinaire et interculturel sur l'usage des médias numériques. Elle contribue ainsi à un travail de recherche interdisciplinaire de notre laboratoire qui s'amorce sur les traces et les territoires, croisant les regards des professionnels et des chercheurs en sciences de l'information et de la communication, histoire, archivistique, avec les apports de la linguistique et du droit.

Chaque seconde, le moteur de recherche de Google mène une activité imperceptible pour les internautes : l'indexation. Ses mécanismes sont bien connus : elle consiste à parcourir le web au moyen de robots de lecture (crawlers) et à sélectionner les documents qui figureront dans un répertoire (appelé index) à partir de critères définis en amont par des ingénieurs et codés dans des algorithmes (le fameux Page Rank)[1]. La politique de désindexation des contenus est, quant à elle, beaucoup moins connue. Quotidiennement, des acteurs de Google retirent en effet des documents jugés sensibles, signalés par des particuliers ou des institutions, qui pourront ensuite difficilement être retrouvés sur le web, comme son moteur constitue un point d'entrée incontournable. Le même processus, à peu de choses près, a également lieu sur les plateformes des réseaux sociaux tels que Facebook.

Ce geste de désindexation, qui rend de facto invisible, pose d'abord des questions juridiques, politiques et organisationnelles. Si, en effet, la plupart des moteurs de recherche sont situés aux États-Unis et jouissent ainsi d'un fair use favorable[2], leur activité s'exerce aussi dans des territoires européens qui leur sont plus hostiles. Retirer un document peut alors nécessiter de complexes négociations avec des cadres législatifs concurrents, des équipes situées dans plusieurs pays et des acteurs aux intérêts différents. Quels critères commandent l'interprétation d'une situation problématique ? Quel est le devenir des do-

cuments retirés de l'index de Google ? Ont-ils un nouveau statut juridique, matériel et ontologique ? Peut-on les penser sous le régime des « biens communs »[3] ? S'agit-il de la mémoire qui appartient à tous ?

La gestion de la mémoire collective se pose alors également. Appareillées par des dispositifs[4], les modalités d'exercice de cette mémoire sont fragilisées. Les moteurs de recherche, comme la culture numérique, ont cependant une vertu heuristique : ils obligent à inventer de nouvelles formes de constitution de la mémoire, qui ne passeraient plus exclusivement par des foyers identifiés, comme les plateformes publiques ou propriétaires. Quelles « compétence[s] mémorielle[s] »[5] et quels nouveaux « arts de la mémoire » sont ainsi à encourager pour anticiper les risques d'une « dé-mémoire »[6] cadrée ? Enfin, quelle place donner à l'oubli[7] ? Dans quelles conditions peut-il s'exercer ?

À l'inverse de la désindexation, de plus en plus de projets commencent à voir le jour qui se servent des technologies de l'audiovisuel et du numérique pour produire, promouvoir, agencer et rendre accessible la mémoire d'un lieu, d'une communauté, d'une culture, d'une groupe de personnes. Quel rôle jouent les médias numériques dans ces activités mémorielles, les questions éthiques et sociales qui se posent sont-elles comparables à celle des moteurs et plateformes qui en assurent la diffusion ? Des passerelles entre ces pratiques peuvent-elles être pensées ?

1. Dominique Cardon, « Dans l'esprit du PageRank », *Réseaux*, 2 mai 2013, no 177, p. 63-95 ; Bernhard Rieder, 2012, « What is in PageRank ? A historical and conceptual investigation of a recursive status index », *computational culture*.

2. Le « fair use est une exception au copyright permettant à un tiers, si certaines conditions sont remplies, d'utiliser un contenu ou une partie d'un contenu qui ne lui appartient pas. » (Guillaume Sire, *Les moteurs de recherche*, Paris, La Découverte, 2016).

3. Charlotte Hess et Elinor Ostrom, *Understanding Knowledge as a Commons: From Theory to Practice*, The MIT Press, 2011.

4. Wendy Hui Kyong Chun, *Programmed Visions - Software and Memory*, MIT Press, 2013.

5. Louise Merzeau, « Les paradoxes de la mémoire numérique », *Interctdi*, n° 244, 2013, p. 68-71.

6. La « dé-mémoire » désigne l'activité qui consiste à effacer de la mémoire collective certains événements. Voir Paveau Marie-Anne, « Dé-mémoire discursive et amémoire (in)volontaire », *La pensée du discours* [Carnet de recherche], <http://penseedudiscours.hypotheses.org/?p=12318>, 23 août 2013, consulté le 23 octobre 2016.

7. Milad Doueïhi, *Pour un humanisme numérique*, Seuil, 2011.

Le Centre de recherches sur les économies, les sociétés, les arts et les techniques (CRESAT), créé en 1984, rassemble des chercheurs en sciences de l'information et de la communication (culture numérique, communication des organisations, communication interculturelle, media studies), histoire (histoire économique et patrimoine industriel, histoire de l'art) en géographie (géohistoire des risques, cartographie, SIG), en archivistique et en gestion qui ont fait le choix de s'intéresser à la construction des sociétés et des territoires transfrontaliers, aux acteurs et aux enjeux de l'interculturalité, à l'intelligence territoriale et à l'innovation. Les travaux en Sciences

de l'information et de la communication portent plus particulièrement sur la relation entre communication, identité et culture dynamisée par les évolutions de la culture numérique. Nous étudions ainsi les nouveaux usages des médias numériques, les nouvelles compétences et littératies, les méthodes dites « digitales », ainsi que les mutations de la communication organisationnelle et de ses métiers, en cherchant à saisir les enjeux socio-culturels et professionnels de la communication et des médias numériques.

<http://www.cresat.uha.fr/>

U H A M U L H O U S E

I I N I F ©

© © M

C A M P U S F O N D E R I E

Le **Département Information et Communication** de la Fonderie (Université de Haute Alsace Mulhouse) offre un ensemble complet de formations en information-communication, unique en Alsace, mettant l'accent sur la professionnalisation de son enseignement, notamment à travers un accompagnement personnalisé des étudiants tout au long

des différents enseignements et projets menés en lien avec le terrain et en petits groupes dans une faculté à taille humaine offrant d'excellentes conditions de travail au Campus Fonderie.

Sont ainsi proposées :

- Une 3ème année de Licence Communication et Multimédia préparant l'entrée en Master CEN
- Une première année fondamentale du Master Communication et Édition Numérique (CEN)
- Plusieurs parcours pour la deuxième année de Master, dont
- Master 2 Communication et Édition Numérique en formation initiale

- Master 2 Management de projet des médias numériques ouvert en apprentissage

- Un Master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) Professeur documentaliste dans le cadre de l'École Supérieure du Professorat et de l'Enseignement (ESPE) d'Alsace.

Afin d'articuler les compétences pratiques nécessaires à l'insertion sur le marché de l'emploi et le fond conceptuel indispensable à la compréhension des tendances actuelles et à venir dans le champ de la communication, les enseignements et l'encadrement des projets sont assurés à la fois par une équipe d'enseignants-chercheurs et par des professionnels spécialistes des métiers concernés.

Les titulaires de ces formations peuvent concrètement s'engager dans une carrière professionnelle en communication, y compris dans les nouveaux métiers du « digital », de l'édition numérique, l'analyse et l'interprétation des données d'usage et de la gestion de l'information en endossant un rôle de cadre-chef de projet.

<http://www.campus-fonderie.uha.fr/fr/information-et-communication/>

CUMEN

Culture des médias numériques

Le projet CUMEN « Cultures des médias / numériques – étude internationale, transfrontalière et interculturelle » a pour objectif d'élaborer et appliquer un outillage interculturel pour étudier les usages des médias et des outils de communication dans une optique transfrontalière.

Avec les résultats, il vise à développer un référentiel de la culture des médias numériques concernant notamment les jeunes adultes, cible initiale, et qui va pouvoir être étendu à d'autres populations.

Bon nombre de problématiques se dégagent d'ores et déjà, qui sont nombreuses et centrales pour nos sociétés sur-médiatisées et « datafiées » : l'autonomie des usages ; la gestion du

temps entre travail, loisir et médias ; les résistances à certains usages (télévision, réseaux sociaux...) ; la « media fatigue » ; la gestion des données privées ; la compétence d'usage ; l'éducation aux médias ; la consommation culturelle ; la place et l'évolution des médias numériques ; la sociabilité et les médias numériques ; la confiance (dans l'information/ dans les échanges/ dans l'offre de services).

CUMEN réunit des chercheurs de plusieurs universités, dont l'Université de Haute-Alsace, de l'Université de Freiburg, de l'Université de Bâle, de l'université technique de Ilmenau et de l'Université d'Etat de Californie.

<http://fonderie-infocom.net/cumen/>